

Le développement des ports de plaisance



CONSEIL GÉNÉRAL DES PONTS ET CHAUSSÉES

Affaire n° 004977-01

DEVELOPPEMENT DES PORTS DE PLAISANCE

RAPPORT de MISSION

établi par

Yves GAUTHIER
Ingénieur Général des Ponts et Chaussées

Par lettre en date du 13 juillet 2006 (annexe 1), vous m'avez chargé d'animer et de coordonner l'action des services déconcentrés du ministère sur le littoral (Directions Régionales et Départementales de l'équipement) en vue de recenser les projets de développement de ports de plaisance les plus intéressants et de proposer leur appui aux collectivités locales concernées.

Cette mission menée sous l'autorité du directeur des transports maritimes, routiers et fluviaux s'est effectuée en relation étroite avec le directeur du tourisme, le directeur des affaires maritimes et le directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction ; elle s'est réalisée en association étroite avec le Comité pour le Développement des Capacités d'Accueil de la Plaisance et les organismes professionnels tels que la Fédération des Industries Nautiques (F.I.N.), l'Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL), la Fédération Française des Ports de Plaisance (FFPP) et le Conseil National Supérieur de la Plaisance et des Sports Nautiques (CNSPSN).

Le présent rapport a pour objet de vous rendre compte des actions engagées depuis cette date et de vous proposer un plan d'action concernant l'intervention des services auprès des collectivités locales.

*

* *

I - DEROULEMENT DE LA MISSION

a) Conditions générales

Parallèlement à votre lettre mentionnée ci-avant, M. LALLEMENT, votre Directeur de cabinet adressait une lettre aux préfets de région (DRE) en rappelant la demande conjointe du DTMRF et du DT, faite le 13 juin, de recenser les projets de développement des capacités d'accueil de la plaisance et d'identifier parmi ceux-ci, ceux qui présentent la meilleure potentialité de réalisation (annexe 2). Il recommandait aux DRE de s'intéresser tout particulièrement aux sites potentiels de reconversion portuaire, voie qu'il convenait de privilégier.

Les services devaient me transmettre avant la fin de l'été les projets qui semblaient les plus pertinents, à charge pour moi de les analyser avec l'appui des administrations centrales.

De manière à disposer d'éléments synthétiques cohérents, j'adressais à mon tour aux DRE le 22 juillet des fiches type (annexe 3) où en dehors des caractéristiques de chacun des projets, les services devaient mentionner l'avancement de la procédure, les difficultés rencontrées et l'apport possible des services de l'Etat.

b) Réaction des services de l'équipement

Les directions régionales et les directions départementales de l'équipement sont largement engagées dans une réorganisation complexe du fait des lois de décentralisation et le domaine portuaire et maritime est largement concerné par celles-ci. Cela a pu conduire à certains ralentissements dans la remontée des informations, d'autant que ces sollicitations intervenaient pendant l'été, période qui conjugue pour les services maritimes une forte activité et des effectifs réduits du fait des congés.

L'activité « plaisance » concerne essentiellement les collectivités locales, et principalement les communes, et elle est suivie de manière très variable d'une région à l'autre, voire d'un département à l'autre en fonction des relations existant entre les collectivités et les services de l'équipement. Les réponses que j'ai obtenues n'avaient donc pas toutes le même niveau de précision et de nombreuses réunions de calage ont été nécessaires pour mieux définir les projets en cours. Ce travail d'approfondissement a été particulièrement nécessaire dans des régions où les services de l'Etat n'étaient pas du tout ou très peu sollicités par les collectivités.

c) les contacts extérieurs

De manière à disposer d'éléments d'appui, et en même temps, à pouvoir me concerter avec les administrations compétentes et les organismes professionnels principaux en matière de plaisance, j'ai rencontré :

- M. PIERRET, Directeur du Tourisme
- Mme BOUYER, chargé de la plaisance à ODIT France
- M. GRAND, Directeur de l'aménagement et de l'urbanisme à la DGUHC
- M. AYMERIC, Directeur des Affaires maritimes
- M. PALLARES, Président de la Fédération Française des Ports de Plaisance
- M. d'ABOVILLE, Président du CNSPSN
- Mme ROUX, Présidente de la Fédération des Industries Nautiques
- M. BONNOT, Président de l'ANEL
- M. DUCHÊNE, de la société CREOCEAN, chargé de plusieurs contrats sur les ports de plaisance et leurs principaux collaborateurs.

J'ai bénéficié, de plus, de l'aide des services de la DTMRF, et tout particulièrement de la sous direction des Ports, des voies navigables et du littoral .

d) les contacts sur place

Ils ont été de deux natures :

- les réunions internes à l'équipement avec visites sur sites de manière à vérifier, compléter ou amender les réponses reçues.
- les réunions avec les professionnels de manière à m'assurer de l'homogénéité des réponses et surtout de leur qualité.

Un tableau joint en annexe (annexe 4) liste les contacts pris, ceux-ci du fait de l'étendue du territoire ne pouvant être bien évidemment exhaustifs. Un tableau récapitule les réunions auxquelles j'ai assisté et leur objet (annexe 5).

II - L'ANALYSE DES PROJETS

a) Remarques générales

Vous m'avez demandé de faire ressortir les « projets pertinents », terme qui se comprend essentiellement dans le sens d'une approche pragmatique et réaliste. J'ai donc retenu en priorité les projets qui avaient fait l'objet d'une approche technique, financière ou procédurale précise et pour lesquels les procédures étaient bien engagées ou largement amorcées.

Vous m'avez également demandé de privilégier la voie de la « reconquête au profit de la plaisance de bassins ou d'emprises terrestres qui ne sont plus utilisées pour les activités de commerce, de pêche, voire militaire ». Certains projets peuvent à ce titre se révéler pertinents, pas tant par leur taille que par le principe d'une reconversion innovante des espaces terrestres et nautiques.

Il est à noter que ODIT France mène actuellement une étude sur ces problèmes de reconversion.

Par ailleurs, il y a lieu de rappeler que le développement des capacités d'accueil pour la plaisance concerne principalement trois domaines : les ports à flot, les ports à sec et le mouillage.

Si le domaine des ports à flot continue à être celui qui constitue l'essentiel des projets recensés, par contre il faut noter que peu de projet de port à sec ont été réalisés à ce jour et souvent leur qualité architecturale ou d'insertion dans le site n'est pas exemplaire, ce qui ne facilite pas la publicité en faveur de ce concept.

En ce qui concerne les mouillages, le ministère a pris en compte cet élément important du dispositif de stationnement des bateaux par décret en date du 22 octobre 1991, et si leur existence est tout à fait complémentaire et fondamentale, elle ne constitue pas l'objet de la présente mission.

b) Présentation

Un premier tableau synthétique (annexe 6) reprend tous les projets « remontés » par les services de l'équipement et il est établi sur la base de fiches conformes à mon envoi du 22 juillet.

J'ai donné une note d'appréciation sur la pertinence qui comme je l'ai indiqué précédemment peut être issue de plusieurs critères.

Le système d'évaluation est donc basé sur les éléments suivants :

1 = Projets très pertinents ayant fait l'objet d'études techniques et pour lesquels les procédures sont engagées sans que des obstacles majeurs semblent pouvoir compromettre le projet ;

2 = Projets pertinents mais pour lesquels les études sont moins avancées ou qui soulèvent des problèmes (environnement, financement) susceptibles de retarder leur réalisation ;

3 = Projets encore au stade des études de faisabilité ou soulevant des difficultés majeures.

Sur les onze régions littorales, une seule n'a aucun projet du fait de son faible linéaire côtier et de sa configuration particulière (baie de Somme) : la Picardie.

Une autre région, la Corse, n'a pas de projet clairement identifié.

c) Remarques complémentaires

– NORD-PAS DE CALAIS

L'extension des ports de plaisance de DUNKERQUE se fait au sein d'un accord cadre signé entre la ville de DUNKERQUE et le Port Autonome. Les discussions sont en cours, et portent sur les questions d'entretien des quais et sur les charges d'entretien et de fonctionnement des écluses.

Le port de BOULOGNE-sur-MER est mentionné compte-tenu de la situation économique de la Région. Ce projet pourra être précisé maintenant que la collectivité attributaire du port de commerce est connue (région Nord - Pas de Calais). Si le port d'ETAPLES-sur-MER ne pose aucun problème, celui du TOUQUET fait l'objet d'un portage politique fort mais il s'agit d'un projet cher en investissement et en charges d'entretien (écluse et envasement) et situé dans un site classé !

– HAUTE-NORMANDIE

Le projet du port de la citadelle est en cours de discussion entre le Port Autonome du HAVRE et la ville. Le projet lui-même ne pose que des difficultés financières (remise à niveau de l'écluse et détermination des charges d'entretien et de fonctionnement). Il est toutefois très lié au projet de sortie de la circonscription du port autonome du port de plaisance situé le long de la digue Nord.

– BASSE-NORMANDIE

Le projet du port de CAEN-OUISTREHAM ne semble pas faire ressortir de difficultés majeures, mis à part le financement, compte-tenu d'une politique tarifaire assez basse dans le port existant. Les projets des ports de BARNEVILLE-CARTERETS et PORTBAIL risquent d'être confrontés à des difficultés environnementales sérieuses.

Le port de GRANVILLE développe un très vaste projet de réattribution d'activités après travaux (commerce, pêche, passagers et plaisance) et il est de ce fait très onéreux (81 M€ en phase 1). Ce projet semble néanmoins très sérieux et mérite un suivi particulier.

A CHERBOURG, les travaux sont en cours. Le projet de COLIGNON paraît démesuré à bien des égards et nécessite un accord de l'autorité militaire au niveau du plan d'eau. Une forte poussée locale se dessine toutefois.

– BRETAGNE

Le port de SAINT-CAST dont la procédure est achevée est confronté à un problème de financement après appel d'offres (dépassement de 6 M€) qui nécessite soit un financement complémentaire soit une modification du projet.

Les ports de PAIMPOL ET LEZARDRIEUX sont confrontés à des problèmes de financement.

Le port de BREST a terminé ses procédures : transfert du plan d'eau militaire au port de commerce. L'appel d'offres des travaux est en cours.

Le port de l'ABER WRAC'H a fait l'objet d'une procédure très bien menée et les travaux viennent de démarrer.

Le port de ROSCOFF est en voie de régler les difficultés d'intégration dans le site en complément du port de pêche et du port à passagers.

Le port de DIBEN est confronté à la fois à un problème de financement et à une forte opposition des associations de défense du site.

Port La FORÊT est confronté à une opposition des pêcheurs et ostréiculteurs portant essentiellement sur les 280 places supplémentaires, les quinze places de grande plaisance ne faisant pas pour leur part l'objet de contestations.

En complément des aménagements prévus prévus autour de la base sous-marine de LORIENT, il y a lieu de noter une idée d'aménagement d'un port à sec à l'intérieur de la base sous-marine (1 000 places).

– PAYS DE LOIRE

Le projet de PORNICHEZ est le plus intéressant mais il apparaît quelques points de blocage majeurs.

Le projet de reconversion partielle du port de pêche des SABLES d'OLONNE en port de plaisance est à signaler compte-tenu de la rareté de ce type de reconversion.

– POITOU-CHARENTES

L'opération d'extension du port des MINIMES à LA ROCHELLE est le plus important et fait l'objet d'une concertation et de procédures longues et complexes; c'est un projet exemplaire à ce titre, et il entame la phase finale d'instruction.

Le projet du port de ROCHEFORT annoncé comme port à sec est en fait un stationnement à terre.

Le projet de la TREMBLADE correspond à une remise en ordre indispensable pour éviter les conflits entre les ostréiculteurs et les plaisanciers.

– AQUITAINE

Le port à sec d'ARCACHON - LA TESTE est en projet depuis de très nombreuses années mais les deux communes et le Conseil Général de la Gironde n'arrivent pas à se mettre d'accord. Le site dispose toutefois d'un SMVM approuvé.

Le projet du Port Autonome de BORDEAUX vise à trouver un délégataire, qui réalisera le projet, la commune n'ayant pas souhaité prendre la concession.

Le projet du port de CIBOURE donne lieu également à des divergences politiques fortes entre CIBOURE et SAINT-JEAN-de-LUZ.

– LANGUEDOC- ROUSSILLON

Il y a lieu tout d'abord de souligner la réalisation à Cap d'Agde d'un système innovant « MOBI DECK » consistant à disposer de pontons mobiles permettant de réduire la superficie du plan d'eau nécessaire aux manoeuvres d'entrée et de sortie des bateaux.

Le port de LA GRANDE MOTTE prévoit une importante extension de ses capacités d'accueil mais il n'en est qu'au lancement des études.

Deux ports (LEUCATE et BARCARES) prévoient des aménagements de superstructures en complément d'importants aménagements urbanistiques et de travaux de réparation d'infrastructures portuaires. En effet, les quais ont été réalisés dans le cadre de la mission « RACINE ». Les extensions sont ralenties du fait du coût des réhabilitations prioritaires.

Le port de SAINT-CYPRIEN peut accroître ses capacités sans procédure particulière. Seul un problème de voie de contournement crée une difficulté d'application de la loi littoral.

- PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Les deux projets de ports de SAINT-LAURENT-du-VAR et CAGNES-sur-MER sont très proches, l'un étant une extension, l'autre une création. De manière à diminuer l'impact potentiel, la sagesse devrait conduire à un projet commun car l'impact global serait totalement excessif.

L'extension prévue au port de BEAULIEU sur mer concerne essentiellement la grande plaisance.

Le port de la SEYNE-SUR-MER devrait voir un début de travaux prochainement, de même que le port de la Madrague de GIENS.

Les projets de port FREJUS et SAINT-TROPEZ semblent soumis à plus d'aléas et il est difficile de prévoir un planning précis et sûr.

Le projet d'AGAY (SAINT-RAPHAËL) semble intéressant du fait d'une extension à la fois à sec et à flot.

Sur la communauté marseillaise, trois projets importants n'en sont qu'au stade de la réflexion sur la base d'un « schéma des vocations littorales ». Le quatrième relatif au port du FRIOUL est très avancé mais il est dans l'attente de la décision préfectorale sur la mise à l'enquête publique.

III - PROPOSITIONS

a) Eléments d'analyse

Le tableau joint à ce rapport fait ressortir 72 projets qui se classent selon les trois catégories précédemment citées :

niveau 1 = 21 projets
niveau 2 = 19 projets
niveau 3 = 32 projets

Deux cartes (annexe 7) concrétisent les positions géographiques des projets de niveau 1 et 2.

Compte-tenu du délai imparti (2,5 mois à partir de l'arrivée des premières réponses), il ne m'a pas été possible d'étudier ces projets dans le détail ni de me rendre sur la totalité des sites.

Ces sites ont une capacité actuelle d'environ 38 800 places.

Les projets de niveau 1 représentent environ 7 000 places, ceux de niveau 2 de l'ordre de 6 000 places et ceux de niveau 3 environ 14 300 places.

Les légères restructurations à un port pour modification de l'implantation des pontons, accroissement de leur longueur, etc..., n'ont pas été intégrées dans le tableau de synthèse mais cela représente des gains substantiels à l'échelle nationale qu'on peut estimer à environ 1 000 places.

Il est à noter qu'il n'y a quasiment pas de projets de port à sec, du fait de la rareté des terrains disponibles, du coût supplémentaire d'exploitation et du fait que le dispositif concerne essentiellement les petites unités.

Les difficultés auxquelles sont confrontées les maîtres d'ouvrage sont essentiellement de deux natures : le financement des travaux et les problèmes d'environnement.

Des contacts établis sur place, il ressort également une méconnaissance des procédures par certaines collectivités locales qui hésitent de ce fait à investir même dans des études.

Certains projets, du fait de leur complexité, ont été assujettis à une procédure lourde, précédée d'une concertation importante ayant souvent trait à la prise en compte d'un projet urbain. Il ressort assez nettement que la réussite de cette phase est un élément essentiel de la réussite du projet, même si le maître d'ouvrage n'est pas totalement à l'abri de recours ultérieurs.

b) propositions

Les actions proposées sont les suivantes :

- Réaffirmer le rôle que l'Etat peut jouer pour le développement de capacité d'accueil pour la plaisance dans le respect des attributions des collectivités locales, au titre de ses missions de soutien des activités économiques et de garant du développement durable des territoires. Ce rôle passe notamment par des missions d'appui et de conseil des services de l'équipement auprès des collectivités locales. Cela peut concerner l'assistance à la maîtrise d'ouvrage par les DDE qui, quelles que soient leur bonne expérience en la matière, peuvent, de surcroît, faire appel aux compétences du réseau scientifique et technique de l'équipement ou à l'expertise juridique des administrations centrales (DGUIHC, DGMT). Le réseau des affaires maritimes (DRAM et DDAM représentants du préfet maritime) est également concerné au travers de l'indispensable organisation de l'espace en mer découlant du développement des bassins nautiques, en particulier au travers de la création de zones de mouillages.

Une circulaire aux préfets de départements littoraux pourrait, par exemple, fixer le cadre de cette politique et faciliter sa mise en oeuvre en rappelant les projets les plus pertinents recensés dans chaque département.

- Créer un observatoire dynamique du suivi des projets recensés sous la responsabilité de la DGMT/DTMRF et confié aux services locaux de l'équipement (DDE). Cela permettrait d'assurer un suivi régulier des projets et de mieux identifier les points de blocage.
- Prolonger la mission pour apporter aux services déconcentrés un soutien sur les projets les plus pertinents et assurer le relais entre le travail présent et la mise en place du dispositif auprès de la DTMRF, érigée en direction d'administration centrale, pivot pour l'examen et l'expertise des projets.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Lettre de mission du Ministre

ANNEXE 2 : Lettre du Directeur du Cabinet

ANNEXE 3 : Lettre aux DRE

ANNEXE 4 : Liste des contacts

ANNEXE 5 : Liste des réunions

ANNEXE 6 : Liste des projets

ANNEXE 7 : Cartes des priorités 1 et 2



*Ministère des Transports, de l'Équipement,
du Tourisme et de la Mer*

Paris, le 13 JUIL. 2006

Le Ministre des Transports, de l'Équipement,
du Tourisme et de la Mer

à

Monsieur Yves GAUTHIER
Ingénieur Général des Ponts et Chaussées

Le développement des ports de plaisance, est un enjeu auquel j'attache une grande importance. En effet, par les services qu'ils procurent aux plaisanciers, ces ports contribuent de façon significative au rayonnement touristique et au développement économique des stations du littoral, tout en offrant des débouchés aux industriels français de la construction nautique.

Leur capacité est toutefois insuffisante et le déficit d'anneaux demeure élevé. C'est pourquoi les services déconcentrés du ministère ont été chargés de recenser les projets de développement les plus intéressants et de proposer leur appui aux collectivités locales concernées, pleinement compétentes pour définir et développer les projets d'augmentation des capacités d'accueil portuaires.

Le recensement des projets prendra pour base l'étude réalisée par ODIT France en 2003. Leur évaluation devra intégrer l'ensemble des aspects réglementaires et environnementaux qui conditionnent leur réussite et leur acceptation locale. L'appui des services de l'Etat sur les projets pertinents pourra être, selon les besoins exprimés au cas par cas, de nature juridique (mise en œuvre des procédures, respect des réglementations, sécurité juridique du financement des investissements), technique ou économique (plans et modes de financement), mais aussi d'aider à l'émergence d'une conception d'aménagement intégré pour ces projets.

Parmi les voies de développement de la capacité d'accueil, la reconquête au profit de la plaisance de bassins ou d'emprises terrestres qui ne sont plus utilisés par les activités de commerce ou de pêche, voire militaires est une voie à privilégier.

.../...

*Hôtel de Roquelaure
246, Boulevard Saint Germain 75007 Paris*

Je vous confie, dans ce cadre, la mission d'animer et d'appuyer en tant que de besoin l'action des services déconcentrés du ministère situés sur le littoral (directions régionales de l'équipement, directions départementales de l'équipement).

Les services doivent vous transmettre pour la fin de l'été une liste de projets pertinents que vous analyserez avec le soutien de la direction générale de la mer et des transports, de la direction générale de l'habitat, de l'urbanisme et de la construction et de la direction du tourisme. Vous indiquerez ensuite aux services les projets pour lesquels ils devront proposer aux collectivités locales leur appui. Ces projets devront avoir une qualité exemplaire en termes de conception et de respect de la réglementation.

Vous veillerez à ce que pour les projets retenus un plan d'action soit élaboré pour le premier novembre 2006.

La durée de votre mission est fixée à quatre mois, à l'issue desquels vous me rendrez compte des actions engagées concernant les premiers projets ainsi sélectionnés. Vous serez placé à cet effet auprès du directeur des transports maritimes, routiers et fluviaux, et travaillerez en relation étroite avec le directeur du tourisme, le directeur des affaires maritimes et le directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction.

Vous associerez le Comité pour le Développement des Capacités d'Accueil de la Plaisance qui fédère de nombreux acteurs sur ce dossier et vous pourrez vous appuyer sur les travaux d'ODIT France. A l'issue de votre mission vous veillerez à préparer les conditions de la pérennisation de la mobilisation des services sur ce sujet et proposerez en tant que de besoin les moyens d'améliorer les synergies entre les différentes compétences existantes sur la base de l'expérience concrète d'action ainsi établie.



Dominique PERBEN



*Ministère des Transports, de l'Équipement,
du Tourisme et de la Mer*

Paris, le 13 JUIL. 2006

Le Ministre des Transports, de l'Équipement,
du Tourisme et de la Mer

à

Madame et Messieurs les Préfets de région
- Direction régionale de l'équipement -

Objet : Développement des infrastructures d'accueil des navires de plaisance enjeux et perspectives

La plus grande partie des aménagements portuaires spécifiquement consacrés à l'accueil des bateaux de plaisance, à voile ou à moteur, date des années soixante à quatre-vingt, le nombre des ports recensés sur le littoral français étant estimé à environ 370, dont presque la moitié est située sur les côtes méditerranéennes. Leur capacité totale est de l'ordre de 163 000 bateaux, chiffre auquel il y a lieu de rajouter 60 000 places de mouillage qui se situent pour l'essentiel sur la façade atlantique.

Cette capacité est toutefois insuffisante et le déficit d'anneaux reste élevé. Mon département assure une version cohérente du développement durable des territoires littoraux, dans ses trois composantes économique, sociale et environnementale. Par les services qu'ils procurent aux plaisanciers, les ports de plaisance contribuent de façon significative au rayonnement touristique et au développement économique des stations du littoral, tout en offrant des débouchés aux industriels français de la construction nautique. Le développement des ports de plaisance, qui doit prendre en compte les réglementations en vigueur, notamment en matière d'urbanisme et d'environnement, est donc un enjeu important.

Les services de l'Etat peuvent contribuer à réduire le déficit de l'offre par rapport à la demande en favorisant l'aboutissement des projets qui satisfont à ces réglementations, par un appui spécifique aux collectivités territoriales, celles-ci étant pleinement compétentes pour définir et développer les projets d'augmentation des capacités d'accueil portuaires.

.../...

*Hôtel de Roquelaure
246, Boulevard Saint Germain 75007 Paris*

Cet appui peut être, selon les besoins exprimés au cas par cas, de nature juridique (mise en œuvre des procédures, respect des réglementations, sécurité juridique du financement des investissements), technique ou économique (plans et modes de financement), mais aussi d'aider à l'émergence d'une conception d'aménagement intégré pour ces projets.

Le 13 juin dernier le directeur des transports maritimes, routiers et fluviaux et le directeur du tourisme vous ont demandé de recenser l'ensemble des projets de développement des capacités d'accueil de la plaisance et d'identifier parmi ceux-ci, ceux qui présentent les meilleures potentialités de réalisation. Vous pouvez pour ce faire vous baser sur le premier recensement réalisé dans le cadre de l'étude conduite par ODIT France en 2003. Vous vous intéresserez plus particulièrement aux sites potentiels de reconversion portuaire. En effet, la reconquête au profit de la plaisance de bassins ou d'emprise terrestre qui ne sont plus utilisés par les activités de commerce ou de pêche, voire militaires est une voie à privilégier.

Vous veillerez à intégrer dans votre évaluation des projets les préoccupations environnementales qui constituent un élément majeur dans la réussite des projets de développement portuaire. Vous pourrez à cet effet vous rapprocher des services du ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

J'ai chargé Monsieur Gauthier, Ingénieur Général des Ponts et Chaussées, d'animer et de coordonner cette action. Je vous remercie de lui transmettre avant la fin de l'été les projets qui vous semblent les plus pertinents. Il aura en charge de les analyser avec l'appui des administrations centrales concernées.

Une fois les projets validés, vous vous rapprocherez des collectivités locales concernées pour identifier avec elles l'appui que pourrait leur apporter l'Etat en fonction des difficultés rencontrés.

A l'échéance du premier novembre, je souhaite que soit défini un programme d'action pour les projets pertinents pour lesquels les collectivités locales souhaitent l'appui des services de l'Etat.

Pour le ministre et par délégation
Le directeur du Cabinet



Didier LALLEMENT

La Défense, le 28/07/06

ministère
des Transports
de l'Équipement
du Tourisme
et de la Mer



Conseil général
des Ponts
et Chaussées

4ème Section
Economie et
transports

Yves GAUTHIER
I.G.P.C

objet : Développement des infrastructures d'accueil des navires de plaisance – enjeux et perspectives
référence :

affaire suivie par : Yves GAUTHIER
intranet : yves.gauthier@equipement.gouv.fr

PJ : 1

Par lettre en date du 13 juillet 2006, Monsieur LALLEMENT, directeur du Cabinet du Ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, vous indiquait les éléments principaux de la mission qui m'était confiée afin que les services de l'Etat puissent contribuer par un appui spécifique auprès des collectivités territoriales, à réduire le déficit en matière de places pour les bateaux de plaisance.

Il vous a confirmé la demande qui vous avait été faite le 13 juin dernier de recenser l'ensemble des projets de développement des capacités d'accueil de la plaisance et d'identifier parmi ceux-ci, ceux qui présentent les meilleures potentialités de réalisation;

De manière à uniformiser et clarifier les réponses à apporter au recensement demandé, je vous prie de trouver ci-joint une fiche de synthèse qui me permettra de faire une première analyse des projets actualisés pour les quels vous êtes sollicité.

Je vous demande de bien vouloir remplir une grille par projet et il me serait agréable que vous puissiez m'indiquer par ailleurs de manière très sommaire les réalisations ou aménagements effectués au cours des 3 dernières années dans votre région.

Je souhaite pouvoir disposer de ces informations pour la fin du mois d'août au plus tard et je vous en remercie par avance.

Le chargé de mission

Yves GAUTHIER

Tour Pascal B
92055 La Défense cedex
téléphone :
01 40 81 13 16
télécopie :
01 40 81 23 94
courriel :
yves.gauthier
@equipement.gouv.fr

Monsieur le Directeur Régional de l'Équipement
d'Aquitaine
Cité administrative
rue Jules FERRY
33 090 BORDEAUX Cedex

Développement des capacités d'accueil pour la plaisance

Grille d'évaluation

Nom de l'opération		
Nature de l'opération (création, extension, reconversion, réorganisation-optimisation...)		
Localisation	Département :	Commune:
Maître d'ouvrage (si plusieurs maîtres d'ouvrage potentiels le préciser)		
Maître d'oeuvre (si déjà connu)		
Nombre de places	Actuel :	Futur:
Destination des places (grande plaisance/plaisance)	Actuel :	Futur:
Coût prévisionnel/modalités de financement et de gestion envisagées (si financement par cession de garanties d'usage le mentionner et préciser le % de places concernées)		
Durée prévisionnelle	Études	chantier
Avancement actuel de la procédure		
<p>Descriptif du projet</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Étude de marché / potentialités 2) Descriptif technique du projet 3) Impact environnemental du projet 4) Projets annexes (projet urbain) 5) Procédures de concertation 		

Nom de l'opération
Difficultés rencontrées / Obstacles à la réussite du projet
Apport possible des services de l'Etat
Bilan

Liste des CONTACTS

Région	Département	Date	Evènement	Personnes rencontrées	Visites	Observations
Poitou Charentes	17	21/09/06	Réunion DDE	M.Roussier DDE adjoint	port de Rochefort	port à sec en cours
			Réunion Service maritime	M. Landreau chef unité Littoral	port de Soubise	port à sec
			Service Technique de La Rochelle	M. Voyard responsable conduite Opérations	port des Minimes le Grand Pavois	extension 1000 à 1200 places
		22/09/06	RDV	M.PROUST Directeur du port	port de ROCHEFORT	port à sec
Nord-Pas de Calais	59	26/09/06	Ports de plaisance de Dunkerque	Mme SALOME et M. LEDAGUENEL	Ports du syndicat mixte Dunkerque Neptune	extension 1000 à 1200 places
Bretagne	35	03/10/06	Saint-Malo	M.DUCHENE (CREOCEAN)	Ports de Saint-Malo et Dinard	
	29	04/10/06	DDE Brest	M.FAGON	Ports de Saint-Cast, Roscoff, Aber Vrac'h et Brest	Ports "pertinents"
	56	5 et 6/10/06	Ports de la région lorientaise	M.BOLAY Directeur de SELLOR	Ports de Guidel, Kernevel, bases sous-marins, Gavres et Port Louis	extension globale de 900 places
Basse-Normandie	50	09/10/06	Réunion DDE	M.SALLENAVE et ONZON	Ports de Portbail, Bénouville-carteret et Cherbourg	Cherbourg en travaux et difficultés environnementales sur les autres
	14	10/10/06	Réunion CCI-DDE	M.SIGALAS -SM 14	Port de Caen-Ouistreham	Projet sans difficulté apparente
Haute-Normandie	76	12/10/06	APPL Manche-mer du nord	M.BOURGEOIS, Président	Port du Havre-plaisance	Concession du port autonome
	76	13/10/06	Présentation d'un principe de port à sec	M.ESSIG et JUIN de la Société NIOUPOINT		Examen des projets proposés en appel d'offres
PACA	13	16/10/06		Mme TURQUAND Union des ports de plaisance en PACA	Port à sec de Martigues	
	13	16/10/06	Projets sur Marseille	M. MARCIE, S.T. de CUMPM	Site de l'Estaque	Peu de projets à court terme
	83	17/10/06	Ports Var	M. GINIEZ	Presqu'île de GIENS et rade de Toulon	Souhait d'une "remise en ordre"
	06	18/10/06	Ports Alpes Maritimes	M. BELZ et FOULIER	Ports de Nice, St Laurent du Var, Agay et Beaulieu/mer	
Languedoc- Roussillon	11	26/10/06	Ports LR	MM.GAUTIER et AUGÉ	Ports de Narbonne-plage, Canet en roussillon et Ste Marie la mer	
	66	26/10/06	Ports LR	MM.AUGÉ et APPY	Ports de Argeles, Banyuls et Cerbère	
	66	27/10/06	Pt FFPP	M.PALLARES	Port de St Cyprien	Examen problème pont mobile

ANNEXE 5

Liste des Réunions

Date	Lieu	Nature de la réunion	Participants
07/09/06	ODIT	Lancement étude sur le financement des ports de plaisance	ODIT,FIN,FFPP,DTMRF,Caisse de Dépôts
18/09/06	FFPP	Calage des réponses sur les projets avec la FFPP	FFPP
21/09/06	CREOCEAN	Procédures en matière de projets	ODIT,FFPP,CRFOCEAN
21/09/06	Forum des pertuis La Rochelle	CODCAP	50 personnes
26/09/06	LILLE	examen des projets de la région	DRDE, DDE 62, PAD, SMBC
04/10/06	RENNES	examen projets 35 + 29 + 22	DRE, DRT
04/10/06	LORIENT	Conseil d'administration de l'APPB	FFPP, APPB
05/10/06	RENNES	Examen projets bretons	DRDE, DDE 35, DDE 56
06/10/06	LORIENT	Examen projets agglo.lorientaise	CAP LORIENT, SELLOR
06/10/06	VANNES	Avis DDE sur projets MORBIHAN	DDE 56 service maritime
09/10/06	CARENTAN	Avis DDE sur projets MANCHE	DDE 50 + service maritime
10/10/06	CAEN	Avis DDE sur projets CALVADOS	DDE 14 + service maritime
12/10/06	LE HAVRE	Examen des projets de transfert du PAH vers la commune	Directeurs PAH
16/10/06	MARSEILLE	Tour d'horizon des projets en PACA	UPP en PACA
16/10/06	MARSEILLE	Tour d'horizon des projets sur la CUMPM	CUMPM, DDE 13
17/10/06	MARSEILLE	Examen projets PACA	DRE, DDE 13, DDE 06, DDE 83
17/10/06	TOULON	Service Maritime DDE du Var	
18/10/06	NICE	Service Maritime DDE des Alpes Maritimes	
19/10/06	PARIS	Assemblée plénière du CNSP	Tous les membres
26/10/06	PERPIGNAN	Examen projets LR	DRE LR + DDE 34,11 et 66 + SMNLR
27/10/06	SAINT CYPRIEN	CODCAP	80 personnes dont 7 maires

ANNEXE 6

N° de port	Région	Dépt	Commune	Nom du port	Type de port	Anciennes fonctions	Capacité port existant	Capacité de l'extension ou du projet	Type de projet	Maitre d'ouvrage	Procédure	Planning Travaux	Note
1	Nord Pas de Calais	59	Dunkerque	Centre ville	à flot	Commerce (PAD)	560	440	Reconversion commerce	Syndicat Mixte Dunkerque Neptune	Etude de faisabilité en cours	2008 – 2009(par tranches)	1
2	Nord Pas de Calais	62	Boulogne s/Mer	Liane aval	à flot	Plage	0	800	Création	?	A lancer	2010	3
3	Nord Pas de Calais	62	Etaples s/ Mer		à flot		210	240	Prolongement des pannes	Dpt 62 - concession ville Etaples	Aucune. A l'intérieur d'un port existant	2007	1
4	Nord Pas de Calais	62	Le Touquet	Port Nature Canche	à flot		0	450	Création	Commune	A lancer	?	3
5	Haute Normandie	76	Dieppe		à sec		500	300	Port à sec ou parc à bateaux	CCI de Dieppe	Etude de faisabilité en cours	?	3
6	Haute Normandie	76	Le Havre	Port de la Citadelle	à flot	Commerce (PAH)	0	200	Reconversion commerce	Ville Du Havre	Discussion entre PAH et ville du Havre	2008 ?	2
7	Basse Normandie	14	Ouistreham	Port de Caen-Ouistreham	à flot		650	600	Extension	CCI de Caen	Etude d'environnement faite. Impact en cours	2010	2
8	Basse Normandie	50	Barnerville-Carteret		à flot + échouage		330	460	Extension	Conseil Général 50	Etudes en cours. PLU approuvé. Projet en ZNIEFF	2010	3
9	Basse Normandie	50	Portbail		à flot		échouage	560	Création de places à flot	Conseil Général 50	Etude d'avant projet en cours- difficulté car en ZNIEFF+ limites Natura 2000	?	3
10	Basse Normandie	50	Granville	Port multifonctions (pêche, passagers, commerce et plaisance)	à flot	redistribution des activités	1000	700	Extension	Conseil Général 50	Etude faisabilité + études techniques faites	2011	2

11	Basse Normandie	50	Cherbourg	Port du quai de Coligny	à flot	allongement de pontons	140	120	Densification	Commune Cherbourg-Octeville	terminée	Travaux en cours	1
12	Basse Normandie	50	Cherbourg	Port de Chantereyne	à flot	allongement de pontons	1182	64	Densification	Commune Cherbourg-Octeville	terminée	Travaux en cours	1
13	Basse Normandie	50	Tourlaville	Port de Colignon	à flot		0	1000	Création dans rade militaire	Non arrêté + CCI Ville	non lancée	2010 ?	3
14	Bretagne	35	Saint Malo	Port des Sablons	à flot		1200	300	Extension	Commune	Etude faisabilité terminée	2008	2
15	Bretagne	35	Dinard		à flot + mouillages		190 souille et 400 mouillage	300 souille et 600 mouillage	Extension	Commune	Etudes en cours - envasement important, opposition des pêcheurs	?	3
16	Bretagne	22	Saint Cast		à flot		250	490	Extension	Syndicat Mixte du port de St Cast	Terminé- arrêté préfectoral signé, estimation travaux larg. dépassée	2007	1
17	Bretagne	22	Paimpol		à flot		300	300	Extension	Commune	Etude en cours		3
18	Bretagne	22	Lézardrieux		à flot + échouage		708	350	Extension	Commune	Etude faisabilité en cours	2009-2010	3
19	Bretagne	29	Brest	Port du Château	à flot	rade militaire	0	350+25 grande plaisance	Création	Brest Métropole Océane	Terminée	2006-2007	1
20	Bretagne	29	Loctudy		à flot		600	80	Extension, réorganisation	Commune	Constitution dossier enquête	?	3
21	Bretagne	29	Bénodet	Installations de Kergait	à flot		480	260	Restructuration	Commune	Néant	?	3

22	Bretagne	29	Landéda	Aber Wrac'h	à flot		0	320	Création	Communauté de communes de Plabennec et des Abers	Terminée	2006-2007	1
23	Bretagne	29	Roscoff	Roscoff-Bloscon	à flot		0	600	Création	CCI de Morlaix	Avant-projet pour fin 2006	2009-2010	1
24	Bretagne	29	Plougasnou	Port de Diben	à flot + mouillages		200 mouillage	300	Création port à flot	Communauté d'agglomération de Morlaix	Etudes techniques en cours	?	3
25	Bretagne	29	La Forêt Fouesnant	Port la Forêt	à flot		1010	280 + 15 grande plaisance	Extension	SAEM SODEFI P.L.F.	Etudes avant-projet terminées	?	3
26	Bretagne	56	Port Louis		à flot		230	270	Extension	Cap Orient	Enquête publique en cours	fin 2007	1
27	Bretagne	56	Guidel		à flot		90	100	Extension	Cap Orient	Etudes géotechniques en cours	mi 2009	2
28	Bretagne	56	Lorient	Base de sous-marins	à flot	militaire	0	150 + 15 course	Affectation aux professionnels	Cap Orient	Plan d'eau transféré. Travaux en cours	2007	1
29	Bretagne	56	Larmor plage	Kernevel	à flot		793	280	Extension	Cap Orient	Etudes en cours	mi 2008	2
30	Bretagne	56	Gavres		à flot		38	108	Extension des pontons	Cap Orient	Instruction loi sur l'eau	2007	1
31	Pays de Loire	44	Pornichet	Vieux port	échouage		400	800 sur pontons	Aménagement d'un port à flot	Commune de Pornichet ou SEM	Etude de marché faite Etude de faisabilité tech. en cours	2011	3
32	Pays de Loire	85	Les Sables d'Olonne	port de pêche	à flot	pêche	0	170	Reconversion	CCI	Etudes techniques en cours	2007	1

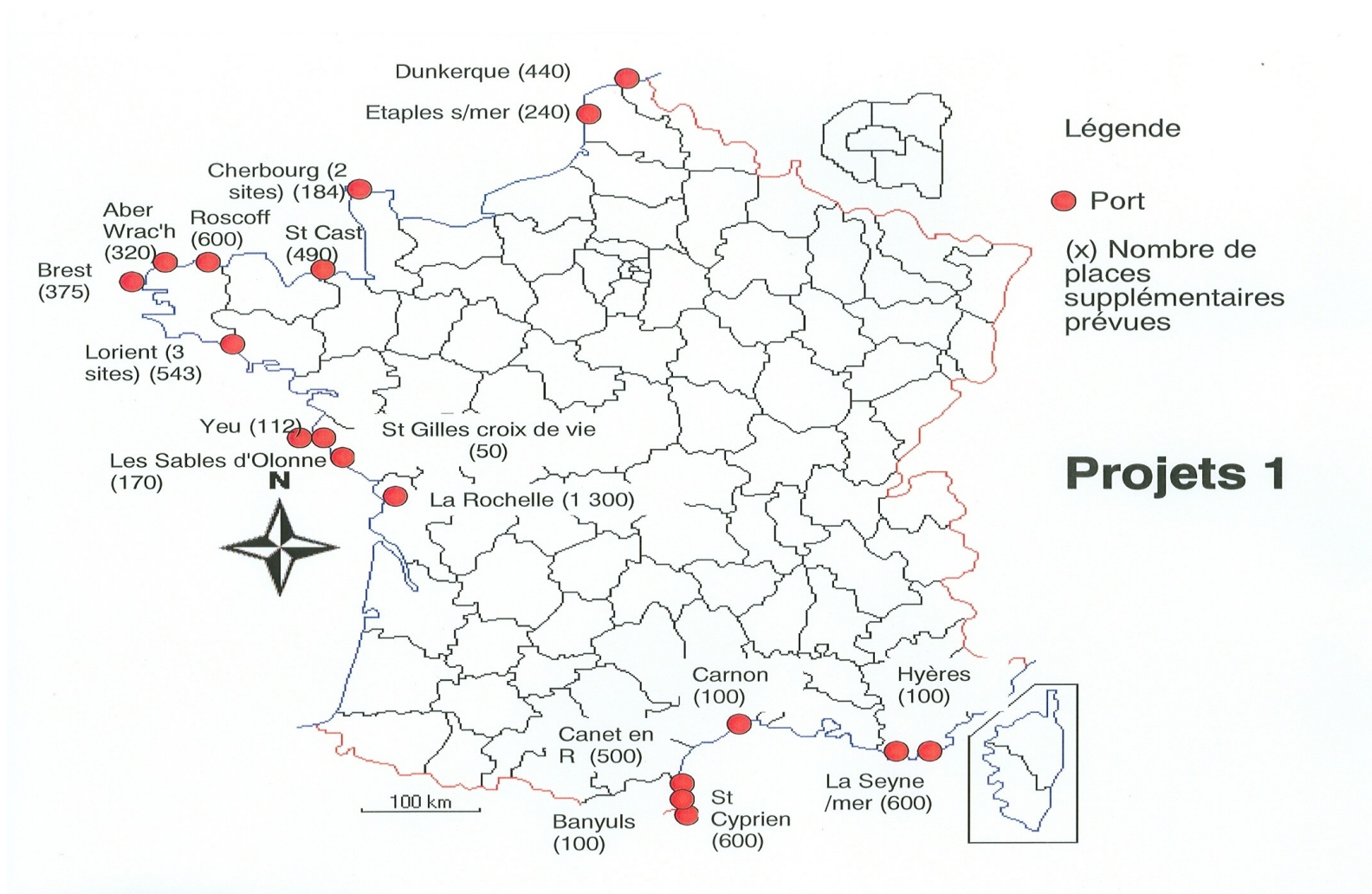
33	Pays de Loire	85	L'Aiguillon sur mer		à flot		110	30	Mise en place estacades	Commune	Etude d'impact en cours	2008	2
34	Pays de Loire	85	Ile d'Yeu	Port Joinville	à flot		505	112		Travaux en cours		2006	1
35	Pays de Loire	85	Jard sur mer		à flot		562	280	Transformation port d'échouage en port à flot	Commune	Etude technique	?	3
36	Pays de Loire	85	Brétignolles sur Mer	La Normandelière	à flot		0	1000	Création	Commune	Etudes de définition faites	?	3
37	Pays de Loire	85	Les Sables d'Olonne	Port Olona	à sec		1400	300	port à sec	Commune	Etudes à venir	?	3
38	Pays de Loire	85	St Gilles Croix de Vie	Port la vie	à flot		1000	50	Extension avec rajout d'un ponton	Commune	DCE en cours	2007	1
39	Poitou Charentes	17	La Rochelle	Port des Minimes	à flot		3600	1300	Extension	Commune	Les procédures administratives viennent d'être lancées.	mi-2008	1
40	Poitou Charentes	17	Rochefort		stationnement à terre		50	100	Extension	Commune	Extension limites administratives	2007	2
41	Poitou Charentes	17	Soubise		à sec		0	300	Création	Privé	Etude d'impact à faire	2007	2
42	Poitou Charentes	17	La Tremblade	Port Chenal de l'Atelier	à flot		0	116	Création	Commune	PLU révisé Code des ports = terminé. Loi sur l'eau en cours.	2008	2
43	Poitou Charentes	17	Rivedoux	sur l'île de Ré	à flot		20 à 30	155	Extension	Actuellement : Département 17	Etude de faisabilité non faite. Ministère saisi.	?	3
44	Aquitaine	33	Andemos	Port du Bety	échouage		150	200	Extension	Commune	Etude de faisabilité en cours	2009	3

45	Aquitaine	33	Arcachon-La Teste		à sec		2500	100 à flot 600 à sec	Extension à sec	EPIC du port d'Arcachon	En étude, projet inscrit au SMVM	?	3
46	Aquitaine	33	Lège Cap Ferret	Port de la Vigne	à flot		300	80	Extension	Société Privée	PLU en cours de révision	?	3
47	Aquitaine	33	Bordeaux	Bassins à flot	à flot		260	240	Extension	Port Autonome de Bordeaux	Délégation de service public en consultation	2008	2
48	Aquitaine	64	Ciboure		à flot		400	300	Extension	Communauté de Communes	Projet non arrêté	?	3
49	Languedoc-Roussillon	66	Le Barcares	Port Barcares	à flot		1500	400	Extension	Commune	Etude environnementale en cours	?	3
50	Languedoc-Roussillon	66	Argeles sur mer		à flot		862	280 à 350	Extension	Commune	études préalables	?	2
51	Languedoc-Roussillon	66	Saint Cyprien		à flot		2200	600	Extension Aménagement	Commune	Problème application loi littoral	2008	1
52	Languedoc-Roussillon	66	Canet en Roussillon		à flot		1000	300 200 à sec	Extension	Commune	Terminée	En cours	1
53	Languedoc-Roussillon	66	Sainte Marie la mer		à flot		500	300 200 à sec	Extension	Commune	Régularisation en cours	?	2
54	Languedoc-Roussillon	66	Banyuls		à flot		370	100 à 150	Extension	Commune	Néant . digue à renforcer	2007	1
55	Languedoc-Roussillon	66	Cerbère		à flot		0	150 + 15 course	Création	Commune	Étude lancée mais herbier de posidonie	?	3
56	Languedoc-Roussillon	11	Narbonne	Port de narbonne-plage	à flot		580	825	Extension	Commune	études préalables réalisées	2009	2

57	Languedoc-Roussillon	11	Leucate	Port Leucate	à flot		1100	410	Equipement de bassins existants	Commune	recherche de financement en cours	?	2
58	Languedoc-Roussillon	34	La Grande Motte		à flot		1370	820	Extension	Commune	lancement des études	?	3
59	Languedoc-Roussillon	34	Auguio	port de Camon	à flot		700 flot 240 sec	100	Restructuration	Commune	Finie	En travaux depuis 2004	1
60	PACA	13	Marseille	Port de l'Estaque	à flot		2039	1500	Extension	CUMPM	Réflexion en cours avec PAM	?	3
61	PACA	13	La Ciotat		à flot		237	?	Extension	Ceil Gal 13	Étude de faisabilité en cours	?	3
62	PACA	13	Marseille	Port du frioul	à flot		570	680	Extension	CUMPM	En attente enquête publique	2008	2
63	PACA	13	Marseille	Étang de Berre	à flot		0	?	Création	CUMPM	3 projets de ports au stade de la réflexion		3
64	PACA	83	La Seyne s/ Mer		à flot		0	600	Création	Commune	Enquête publique en cours - recherche délégataire	2008	1
65	PACA	83	Hyères	La Madrague de Giens	à flot		160	100	Extension	Conseil Général 83	Procédure terminée mais recours	2008	1
66	PACA	83	St Tropez		à flot		800	400	Extension	Commune	Etude de faisabilité faite	?	3
67	PACA	83	Fréjus	Port Fréjus	à flot		700	150	Extension à l'intérieur des terres	Commune	Début de procédure	2008	2
68	PACA	83	St Raphaël	Agay	à flot		500	300 à sec 100 à flot	Extension	Commune	Début de procédure	2009	2
69	PACA	06	St Laurent du Var		à flot		1087	1000	Extension	Commune	Etude de faisabilité en cours	2010	3

70	PACA	06	Cagnes s/ Mer		à flot		0	500	Création	Commune	Etude de faisabilité en cours	2010	3
71	PACA	06	Beaulieu s/ Mer		à flot		750	15	Extension	Commune	Etude de faisabilité en cours	2010	2
72	PACA	06	Nice	Port de Carras	à flot	pêche (port abri)	15	250	Extension	Commune	Etude de faisabilité en cours	2011	3

NOTA : ce tableau a été établi sur la base de renseignements recueillis auprès des services de l'équipement et en concertation avec les organisations professionnelles du secteur de la plaisance, une erreur ou omission étant toutefois possible.

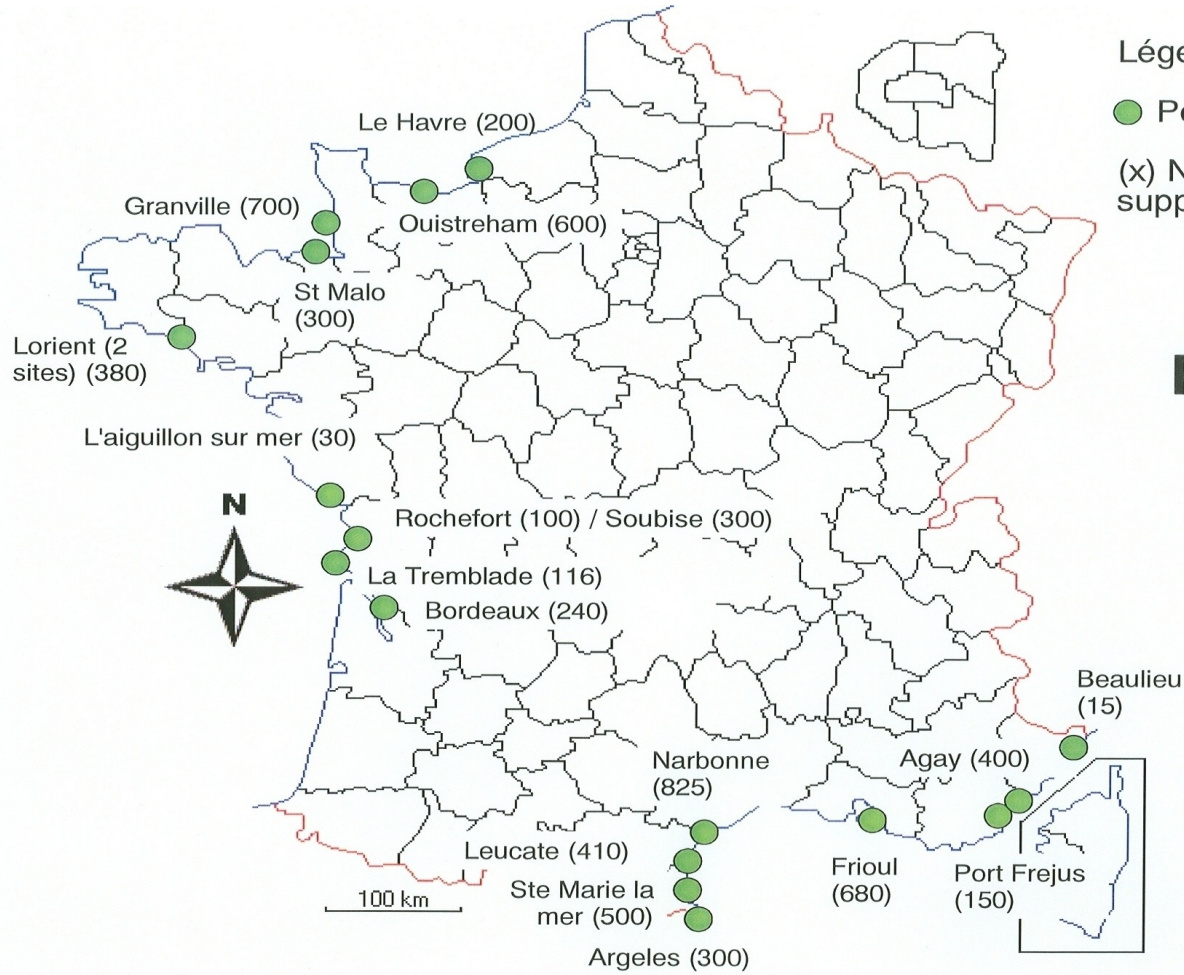


Légende

● Port

(x) Nombre de places supplémentaires prévues

Projets 2



Secrétariat général
Bureau
Rapports
et Documentation
TOUR PASCAL B
92055 LA DEFENSE CÉDEX
Tél. : 01 40 81 68 12/ 45